

Comporte une table alphabétique en fin d'année



L'an 1810

126
Régistre Contenant des huit
feuilles Collés et Rasaphés par
Moi président du tribunal civil
de première instance arrondis-
sement de Meaux Conformément
à l'article 41. du Code civil
titre 2 pour servir à constater
Les Naissances Mariages d'Horces
et décès en la Commune de
Trilbardou pendant le Cours
de L'an Mil huit cent dix
Ej — — — — 1810

A Meaux le Premier jour du
Mil huit cent dix

Le Juge pour la présidence

[Signature]

Mairie de Trilbardou

L'an mil huit cent dix le quatorze
Jauries par devant Nous Nicolas
paut adame Maire et officier de l'état
Civile de la Commune de trilbardou
Arrondissement de Macon Département
de Saône et Marne Sont Comparus
M^r Pierre Bertrand officier de santé
Agé de Sixante Seize ans, Joseph
Dubautoy Justituteur Agé de Sixante
Cinq ans tous deux Domiciliés en
Cette Commune Les quels Nous ont
Declaré que Antoine bonhomme
fils de Nicolas bonhomme et de
Geneviève Anne papillon la femme et
épouse de Marie Louis chaatru Maire
a trilbardou est né le jour d'hy
en la maison a cinq heures du
Matin Agé de Sixante dix huit ans
Les quels Declarants après que l'un a
été fait lecture du présent acte l'ont
Signé avec Nous

Pierre Bertrand Dubautoy Jauries



2^e
L'an mil huit cent dix le quatorze
Jauries par devant Nous Nicolas
paut adame Maire et officier de
l'état Civil de la Commune de
trilbardou Arrondissement de Macon
Département de Saône et Marne Sont
Comparus M^r Pierre Bertrand officier
de santé Agé de Sixante Seize ans
Joseph Dubautoy Justituteur Agé de
Sixante Cinq ans tous deux Domiciliés
en Cette Commune Les quels Nous ont
Declaré que Marten Masote Manouvrier
a trilbardou fils de Pierre Masote
et de Françoise Schiames Epouse de
Marie Anne Boursette est Decédé
le jour d'hy a Sept heures du Matin
en la maison Agé de Sixante dix
Sept ans Les quels Declarants après
qu'il leur a été fait lecture du
présent acte l'ont Signé avec Nous

Pierre Bertrand

Dubautoy Jauries

L'an Mil huit cent dix Le vingt
Neuf Jantier par devant Nous
Nicolas paul adam Maire et officier
de l'état civil de la Commune de
tribardou Arrondissement de Meaux
Département de Seine et Marne. Sont
Comparus Jean Thomas Versuaille âgé de
Cinquante Sept ans Manouvrier, Pierre
Bertrand officier de l'état civil de
Soixante Deux ans tous deux domiciliés
en cette Commune. Les quels Nous ont
Déclaré que Charlotte Elisabeth Digard
femme du dit Versuaille et fille de Antoine
Digard et de Jeanne Marguerite Nantier
son épouse est décedée en sa maison
hier vingt huit à dix heures du soir
âgée de cinquante Neuf ans les quels
Déclarants après qu'il leur a été fait
Lecture du présent acte l'ont signé
avec Nous

Bertrand

Adam



L'an Mil huit cent dix Le dix
Septier par devant Nous Nicolas paul
adam Maire et officier de l'état civil
de la Commune de tribardou, arron-
dissement de Meaux, département de
Seine et Marne. Est Comparu Jacques
philippe barbeau Cultivateur domicilié
en cette Commune, le quel Nous a Déclaré
que hier quinze du présent Mois à six
heures du matin Est Né un enfant de Sexe
Masculin au quel il a donné le pronom
de pierre François Ne de lui et de
Magdelaine Julienne Gilbert son épouse
en l'égilure Mariage, la dite Déclaration
faite en présence de Jean Bourgeois âgé
de Soixante et six ans, de Nicolas Paul
Barbeau Cultivateur âgé de quarante Sept
ans tous deux domiciliés en cette Commune
Les quels après qu'il leur a été fait Lecture
du présent acte l'ont signé avec Nous

J. Barbeau J. Bourgeois

J. P. Barbeau Adam

L'an mil huit cent dix le dix huit février
devant nous Nicolas Saul Adam, Maire & officier
del Etat civil de la Commune de Tribardou
arrondissement de Mayes, Département de Seine &
Marne, sont comparus Jean Louis Joseph
Serand, Instituteur demeurant et bagne
age de trente Neuf ans, Nicolas Michel
Mantier, Cultivateur age de quarante Cinq
ans Domicilié en cette Commune, les quels
nous ont declaré que Marguerite Fontaines
Passe, Femme de Joseph Serand, est née
en la maison N° 1 à une heure du soir
age de dix ans et onze ans, les quels
declarant apres qu'il leur a été fait lecture
du présent acte ont signé avec nous

Serand

Mantier

Saul Adam



15
L'an mil huit cent dix le dix huit
février par devant nous Nicolas Saul
Adam Maire et officier de l'état civil
de la Commune de Tribardou arron-
dissement de Mayes Département de
Seine et Marne Est comparu Jean
Louis Joseph Serand Cultivateur
Domicilié en cette Commune le quel nous
a déclaré que vers dix sept du present
Mois à deux heures du matin Est né
un enfant de Sexe Masculin au quel il
a donné le prénom d'Alexandre Edme
Me de Luc et de Marie Louise Camist son
épouse en legitime Mariage la dite déclaration
faite en présence de nous officier
officier de l'état age de soixante deux ans
de Joseph Audacroy Instituteur age de
soixante cinq ans tous deux domiciliés en
cette Commune, les quels tous trois apres qu'il
leur a été fait lecture de present acte l'ont
signé avec nous Maurice

Serand
Audacroy
Saul Adam

L'an Mil huit cent dix le vingt cinq
février par devant Messrs Nicolas
Paul Adam Maire et officier de l'état
Civile de la Commune de trilbardou
arrondissement de Meaux département de
Seine et Marne Est comparu Jean parant
Maçon age de soixante trois ans, Joseph
Dubautoy Jureconsulteur age de soixante cinq
ans tous deux domiciliés en cette Commune
Les quels Nous ont déclaré que Louis Charles
Manourrier demeurant a trilbardou
Maire de precy et épouse en secondes
Noces de Marie Catharina Mantoux
est decédé hier à deux heures de
Matin en sa Maison age de soixante
quatre ans, les quels déclarants après
qu'il leur a été fait lecture du present
acte l'ont signé avec Nous

Jean parant

Dubautoy Jureconsulteur Adam



52
L'an Mil huit cent dix Le Neuf
Mars par devant Nous Nicolas Paul
Adam Maire et officier de l'état Civile
de la Commune de trilbardou
arrondissement de Meaux département
de Seine et Marne, Est comparu Jean
Baptiste Jacquinet Manourrier
age de vingt trois ans, Joseph
Dubautoy Jureconsulteur age de soixante
cinq ans tous deux domiciliés en cette
Commune, les quels Nous ont déclaré
que Auguste Jean Baptiste Jacquinet
fils de dit Jacquinet et de Marie
Françoise Angélique Elmonne Bonenfant
sa femme est decédé hier en sa maison
à deux heures du soir age de neuf mois
les quels déclarants après qu'il leur a
été fait lecture du present acte l'ont
signé avec Nous excepté ledit Jacquinet
qui a déclaré ne savoir signer

Dubautoy Jureconsulteur Adam

L'an Mil huit cent dix le premier
 Avril par devant Nous Nicolas paul
 Adam Maire et officier de l'Etat Civil
 de la Commune de Trilbardou arrondissement
 de Meaux département de Seine et
 Marne Est comparu François Biarne
 Garçon Meunier domicilié en cette
 Commune lequel Nous a déclaré que
 hier trente et un Mars à neuf heures du
 Soir Est né un enfant de Sexe Masculin
 au quel il a donné le prénom de Louis
 Né de lui et de Angélique Magdelaine
 Matériau Sa Legitieme Epouse La dite
 Déclaration faite en présence de Me
 Pierre Bertram officier de l'Etat Civil de
 Soixante Seize ans de Joseph Dubacq
 Instituteur âgé de soixante cinq ans
 tous deux domiciliés en cette Commune
 Les quels après qu'il leur a été fait lecture
 du présent acte l'ont signé avec Nous
 Leptés le déclarant qui a déclaré l'avoir
 signé de ce Jurer plus

Bertram
 Dubacq
 Adam



L'an mil huit cent dix le 6^{es} Dix
 Sept avril par devant Moi Nicolas
 paul Adam Maire et officier de l'Etat
 Civil de la Commune de Trilbardou
 arrondissement de Meaux département
 de Seine et Marne Est comparu Antoine
 Louis Charles D'heur Meunier
 domicilié en cette Commune lequel
 Nous a déclaré que ce jour huy à
 quatre heures de Soir Est né un
 enfant de Sexe Masculin lequel
 il a donné le prénom de Nicolas
 Antoine Né de lui et de Marie
 Anne Marote Sa Legitieme Epouse
 La dite Déclaration faite en présence
 de Me Pierre Bertram officier
 de l'Etat Civil de Soixante Seize ans
 et de Pierre Nicolas Verucille Meunier
 âgé de cinquante deux ans tous deux
 domiciliés en cette Commune les quels
 après qu'il leur a été fait lecture du présent
 acte l'ont signé avec Nous Leptés
 le déclarant qui a déclaré l'avoir
 signé de ce Jurer plus

+ Desiré
 A. L. C. D.

Verucille
 Meunier
 Adam
 approuvé le talure d'un nom
 A. L. C. D.

L'an mil huit cent dix de six
May par devant M^r Nicolas paul
adame Maire et officier de l'état civil
de la Commune de trilbardou arrondissement
de Meaux - département de Seine et Marne
Est comparu pierre André pinot jardinier
domicilié en cette Commune le quel nous
a déclaré que ce jour huy à deux heures
du matin est né un enfant de sexe
masculin au quel il a donné le prénom
de Ferdinand né de lui et de Marie
françoise Gibaut sa légitime épouse
La dite déclaration faite en présence de
M^r Jean Meilhans âgé de cinquante cinq
ans de alexis Ferdinand pinot âgé de vingt
cinq ans le premier domicilié a trilbardou
et le second dans la ville de Meaux -
Les quels après qu'il leur a été fait lecture
du présent acte l'ont signé avec nous

J. Meilhans A. Pinot

N. Paul Maire



70
L'an mil huit cent dix de six May
par devant nous Nicolas paul adame
Maire et officier de l'état civil de la
Commune de trilbardou arrondissement
de Meaux département de Seine et Marne
Est comparu Antoine Louis Charles d'hours
manouvrier domicilié a trilbardou âgé de
quarante ans Joseph Dubautoy juriste
en cette Commune âgé de soixante cinq ans
Les quels nous ont déclaré que hier cinq du
présent mois Sophie françoise Guillard
fille de Leonard Guillard Maçon et de Marie
françoise Chesatier son épouse demeurant
a Paris rue de la Condouvoise N^o 8. Est décédée
en la maison du dit d'hours âgé de quatre
mois à onze heures du matin, les quels
déclarants après qu'il leur a été fait
lecture du présent acte l'ont signé
avec nous a L. P. Paul Maire

Antoine L. d'hours
Joseph Dubautoy

L'an Mil huit cent dix Le Vingt
Deux May Par devant Nous Nicolas
paul Adam Maire et officier de l'état
Civile de la Commune de trilbardou
arrondissement de Meaux département
de Seine et Marne Sont comparus
Etienne Nicolas Dubois age de vingt et
un an Né a Charmentray Canton de
Claye Manouvrier demeurant en cette
Commune de trilbardou depuis six ans
fils de défunt Nicolas Dubois decédé au
dit lieu de Charmentray le vingt quatre
flovral L'an septieme de la Republique
et de Marie Genevieve Chatelain son epouse
aussi decedée en la susdite Commune le
quinze du mois de flovral L'an trois de la
Republique D'une part et Julienne
Batilde Biarne age de vingt et un an
fille de Jean Pierre Biarne Manouvrier
domicilié a trilbardou et de Marie Elisabeth
flovral sa femme D'autre
part Les quels Nous ont requis de proceder
ala celebration du mariage projeté entre
eux et dont les publications ont été faites
de vant la principale porte de Notre Maison



Commune Les deuxanches Dix May
et treize May de la presente année
Aucune opposition au dit mariage ne
Nous ayant été signifié faisant droit
sur leur Requisition après avoir
Donné lecture des dites publications
lectures aussi faite du Chapitre six
de Code Civil Juridale du mariage
avons demandé au futur epoux et ala
future epouse s'ils veulent se prendre
pour mari et pour femme Chacun d'eux
ayant répondu separément et affirmativement
Nous declarons au nom de la loy que Etienne
Nicolas Dubois et Julienne Batilde
de Biarne sont unis par le mariage
de qui avons dressé acte en presence
de Louis Theodore Dubois age de vingt deux
ans M^r Domicile a Charmentray Cousin
germain de l'epoux de Jacques Etienne Leguin
bonnetier age de vingt quatre ans parain de
l'epouse premier tuteur de Jean Joseph
Gyrouard Malou age de vingt sept ans au
de l'epoux et Jean Ambroise parain malou

Age de quatre vingt ans passé et un de
Léopold de Louis patron Maitre âgé
de vingt six ans beau frère de Léopold
des quels après qu'il leur a été fait lecture
du present acte tout signé avec Nous
+ Suivant les Extraits de Decis de l'avis
par Notaires Maires de Charmauvray le
Dette du vingt et un May present l'avis
trent approuvé l'un et l'autre
à l'exception du Mari et du cousin qu'on
declare ne savoir signer de ce interpellé
JEAN BIEARNE Guillemine batte le lianne

J. E. Sequins J. a. parant
Louis patrons Jean Joseph Fouard
Cam D

L'an mil huit cent dix de
vingt deux May par devant Nous
Nicolas gaut adame Maire et officier
de l'Etat civil de la Commune de
tribardou arrondissement de Meaux
Departement de Seine et Marne sont



9²⁰
Comparaus Francois fleuret Manouvrier
agé de quarante neuf ans, Louis Jbidore
fleuret gardemear agé de quarante six
ans tous deux domiciliés en cette Commune
des quels Nous ont declare que hier a
Cinq heures du Soir Marie Elisabeth
Coustois femme de defunt Francois
fleuret Est decedee en la maison agée
de soixante quinze ans des quels declare
après qu'il leur a été fait lecture du present
acte tout signé avec Nous fleuret

L. J. fleuret Dam D

L'an mil huit cent dix de vingt
quatre May par devant Nous Nicolas
gaut adame Maire et officier de l'Etat
civil de la Commune de tribardou arron-
dissement de Meaux Departement de Seine
et Marne Est compare Cyr Dominique
puyette Manouvrier domicilié en cette
Commune le quel Nous a declare que ce
jour d'hey a deux heures du Soir Est

Né un enfant du sexe Masculin au
quel il a donné le prénom de Charles
Joseph Ne de lui et de Josephine
Malabar Sa Legitime épouse, la dite
Declaration faite en présence de Leonard
Malabar, Marchand, Grand pere de l'enfant
agé de quarante cinq ans, de Pierre
Louis Desobcaux porruquier, agé de
trente quatre ans tous deux domiciliés
à Trilbardou les quels apres qu'il leur
a été fait lecture du present acte ont
de leur Me l'avois Signés Exceptes ledit
Desobcaux qui a signé avec nous
Monsieur Louis Desobcaux

Dame

L'an mil huit cent dix Le Cinq
Juin par devant nous Nicolas Paul
Adam Maire et officier de l'état civil
de la Commune de Trilbardou, arron
dissement de Meaux département de
Seine et Marne sont comparus le Sr
François Zacharie LeMoine agé de
vingt trois ans, fils de Sr Louis Charles

18^e

LeMoine Cultivateur de la Commune
de Tremilly Canton de Cergy département
de l'Oise et de Marie Anne Antoinette
Simone Frenelle Son épouse ses pere
et Mere icy presents et consentans d'une
part et de Madame Louise Victoire
Julie Boquet agée de vingt ans fille
de Pierre Denis Boquet Cultivateur
en cette Commune et de Nicole Victoire
Sollier Son épouse Ses pere et Mere ausi
presents et consentans d'autre part, les
quels nous ont requis de proceder a la
celebration du mariage projeté entre
eux et dont les publications ont été
faites devant la principale porte de
Notre Maison Commune Les Dimanche
vingt et vingt sept May derniers, et dans
la Commune de Tremilly Les Mêmes jours
cy dessus Enoncé Suivant l'extraict de
l'acte de publication delivré le premier
Juin present Mois par le Sr Louis
Charles LeMoine Maire de la dite

Commune sans qu'il se soit trouvé
aucune opposition au dit mariage
faisant droit sur leur Requisition
et après avoir donné lecture des dites
publications et du Chapitre six du Code
Civil relatif au mariage avons
demandé au futur époux et à la future
épouse s'ils veulent se prendre pour
mari et pour femme; chacun d'eux
ayant répondu séparément et affirmativement
Nous déclarons au vu de la loi que
François Zacharie Lemoine et Louise
Victoire Julie Boquet sont unis par
le mariage de quoi nous dressé acte
En présence de Messieurs Jean Dupont
Sénateur Comte de Lempire Membre de
La Légion d'honneur âgé de soixante
quatorze ans ami des époux Louis
Darius Boquet Notaire à Paris âgé de
quarante trois ans oncle de l'épouse
Jean Baptiste Sijot adjoint et propri-
étaire à Trilbardou âgé de soixante et
un an et Jean Baptiste Joseph Mehaye

11⁵⁰
Bourgeois à Trilbardou âgé de quarante
et un an tous deux amis des époux
Les quels après qu'il leur acte fait lecture
Du présent acte l'ont signé avec nous

J. Lemoine L. P. J. Boquet
Lemoine Boquet

Jean Lemoine Sallieu Boquet

~~Mehay~~ Sijot

~~Mehay~~ Sijot

Le six
juin par devant nous Nicolas grand
Adame Maire et officier de l'état civil
de la Commune de Trilbardou assisté de
de Meaux département de Seine et Marne
Est comparu Michel Pierre Carre
Marchand fripiier domicilié en la Commune
de Comptigny âgé de quarante huit ans
Nicolas Michel fondeur Tailleur à Trilbardou
Les quels nous ont déclaré que hier cinq

Du present Mois a Sept heures de maten
Marguerite Masson femme de Jean Baptiste
Carré tailleur a trois barbe ou c'est defunt est
decedee en la maison dans cette Commune
age de Sixante deux huit ans les quels
declarans apres que leur acte fait lecture
Du present acte l'ont Signe avec Nous

CARRÉ

M. Lourin *Dame*

L'an mil huit cent dix le sept juillet par
Devant Nous Nicolas Paul Adam Maire et officier de
Etat civil de la Commune de trois barbe ou arrouissem
de Meaux departement de Seine et Marne est comparu
M. Pierre Prost and officier de Justice municipale en
cette Commune le quel Nous a delare que hier dix de
present Mois a quatre heures du soir est decedee
Du Sexe femelle au quel il a donne le nom de
Marie Rosa Marie de la que Monsieur de Nicolas
de Seine de Beaupreux Cordier de cette Commune et de
Marie Genevieve Anne de Seine son épouse la dite
declaration faite en presence de Joseph de Sa
justitateur age de Sixante six ans de Jean Bourgeois
Mancourrier age de Sixante et deux ans tous deux
de Meaux a trois barbe ou les quels apres que leur acte fait
lecture Du present acte l'ont Signe avec Nous

M. Prost
Mancourrier *Dame*
Bourgeois

L'an mil huit cent dix le huit juillet par
Devant Nous Nicolas Paul Adam Maire et officier
de l'Etat civil de la Commune de trois barbe ou arrouis
sement de Meaux de parlo maet de Seine et Marne sont
comparez Elieum Philippe Leguin age de Sixante
cinq Manourrier Francois Goduain Leguin l'ordonneur
age de quatre vingt ans les quels Nous ont delare que
que hier a dix heures de soir Regene Constant
Leguin fils de dit Francois Goduain Leguin
et de Marie Françoise Julie Bonhomme sa femme
est decedee en la maison de son pere age de cinq ans
les quels declarans apres que leur acte fait lecture
Du present acte l'ont Signe avec Nous Leguin

g. Leguin

Dame

L'an mil huit cent dix le dix juillet par
Devant Nous Nicolas Paul Adam Maire et
officier de l'Etat civil de la Commune de trois barbe ou
arrouissemment de Meaux departement de Seine et
Marne sont comparez Jean Joseph Leguin
age de vingt et un an fils de Defunt Elieum Leguin
Jardiner de la Commune de l'arrondissement de Meaux
Marilyn de Meaux de Seine et Marne et de Marie
adelaide de Meaux sa femme les quels ont
d'une part la mort presentee et l'acte de
de l'autre de l'acte de décès de dit Elieum Leguin
arrivi le huit treize ans de la République
delare par le Maire de ladite Commune
+ Joseph

et Marie Louise Julie Seguin age de dix huit
 ans fille de Claude Philippe Seguin M^{re} et
 triebardou et de Marie Julie Segourd sa femme
 ses p^{res} et M^{re} de cette Commune a elle p^{res}ent
 et consentant de ceite part, les quels nous ont
 requis de proceder a la celebration du mariage
 projeté entre eux et sont les publications ont
 été faites de vant la principale porte de la
 maison Communale tant a tout bardeux que dans
 la Commune de Létang la veille des Trinquettes
 de sept et vingt quatre de Mois de Juin dernier,
 sans qu'il se soit trouvé aucune opposition au
 mariage parant droit sur leur requête et en
 avoir donné lecture des dites publications et de
 Chapitres de la Code Civil relatifs au mariage
 après demandi au futur Epoux et a la future Epouse
 s'ils veulent se prendre pour Mari et pour femme
 chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmé
 tivement nous du laribus au Nom de la loi que Jean
 Joseph Vignee et Marie Louise Julie Seguin ont
 pris par le mariage de qu'ils ont deslé l'acte
 en presence de nous et de l'age de vingt sept
 ans Vignee son de la dite Commune de Létang
 de Jacques Gerain age de cinquante huit ans M^{re}
 de par de la Libry depart. de Seine et Oise
 tous deux amis de Legoux de Jacques
 Therme Seguin fig de trente quatre ans
 tonnelier prouvé Germain Seguin age de
 trente deux ans Cordonnier tous deux prouvé

+
 Bellavoine
 J. J. V
 M. L. J.
 M. B. H.
 L. S.

rilbardou

De Legoux les quels après qu'ils l'ont
 fait lecture de present toute l'ont signée
 avec nous
 Jean Joseph Vignee
 Marie Louise Julie Seguin
 M. L. J. Vignee
 M. B. H. Seguin
 L. S.

L'an mil huit cent dix Le Douze Aout
 par devant nous Nicolas Paul edame Maire
 et officier de l'état civil de la Commune de
 trilbardou Arrondissement de Meaux departent
 de Seine et Marne Ego Compagnon Jean Baptiste
 Maxime Manouguier Douviller En cette Commune
 Lequel nous a déclaré que ce jour huit
 heures de matin est né un enfant de sexe
 féminin au quel il a donné le prouvé de Marie
 Adelaide M^{re} de Lue et de Marie Nicole
 Vermeille La Legiteime Epouse La dite
 declaration faite en presence de Jean Ste
 Vermeille Maçon age de quarante deux ans
 de Joseph Dubautoy Justituteur age de
 Sixante Six ans tous deux domiciliés

En cette Communne Les quels après que
Leur acte fait Lecture du present acte
L'ont signé avec Nous J. B. mariny
J. B. godmally

Signature

L'an mil huit cent dix le quatorze ont par
Devant Nous Nicolas paul adam Maire et officier
de l'Etat Civil de La Communne de trilbardou
Affouidissement de Meaux Département de Seine et Marne
est Comparu pierre Onisime Bonenfant Berger age
de soixante six ans tous deux domiciliés en cette Communne
Lequel Nous a
Declaré que ce jourd'uy huit heures de Matin
Est Né un enfant du Sexe féminin a u quel il
Donné le prénom de Antoinette Melanie Né
De lui et de Jeane Melanie Jacquinet sa legitieme
epouse, la dite Declaration faite en presence de
pierre Antoine Bonenfant preside Declarant
Manouvrier age de cinquante cinq ans, de Joseph
Dubautay Justitiablet age de soixante six ans
tous deux domiciliés en cette Communne Les quels
après que leur acte fait Lecture du present acte
L'ont signé avec Nous p. a Bonenfant
p. o Bonenfant

Signature

L'an mil huit cent dix le vingt ⁴/₂₁ ont
par Devant Nous Nicolas paul adam Maire et
officier de l'Etat Civil de la Communne de trilbardou
Affouidissement de Meaux Département de Seine et Marne
est Comparu pierre Onisime Bonenfant Berger age
de vingt deux ans Joseph Dubautay Justitiablet age de
de soixante six ans tous deux domiciliés en cette Communne
Les quels Nous ont Declaré que hier a Neuf heures de
soir Antoinette Melanie Bonenfant fille de dit pierre
Onisime Bonenfant et de Jeane Melanie Jacquinet
sa femme est née de la naissance de son pere age
de dix jours Les quels Declarans après que leur acte
fait lecture du present acte L'ont signé avec Nous
pierre Onisime Bonenfant

Signature

L'an mil huit cent dix le vingt sept ont par
Devant Nous Nicolas paul adam Maire et officier
de l'Etat Civil de la Communne de trilbardou Affou-
idissement de Meaux Département de Seine et Marne
sont Comparus pierre Louis Jasson Bonhomme
Marchand epicier age de quatre ans, Joseph
Dubautay Justitiablet age de soixante six ans, tous
deux domiciliés en cette Communne Les quels Nous ont
Declaré que hier a Neuf heures de soir Helene
Euphrasie Bonhomme et de Helene
Elisabeth Lerand sa femme est née de la
naissance de son pere age de deux ans six Mois
Les quels Declarans après que leur acte fait lecture
du present acte L'ont signé avec Nous
p. E. F. Bonhomme

Signature

L'an mil huit cent dix le Vingt des Septembr
Par devant nous Nicolas Paul Adame Maire et
officier de l'état civil de la Commune de Trilbardou
arrondissement de Meaux département de Seine et Marne
sont comparus Jean Francois Macris âgé de Vingt Sept
ans cheson domicilié en la Commune de Chesly Canton
de laquei fils de Gery Macris cheson a Colep Bray
et de defunte Marie Elisabeth prout son épouse
decedée en la dite Commune de Colep Bray le six
germinal l'an trois de la République d'une part
et Marie Cheine Vermeille âgée de Vingt trois ans fil
de defunt Jacques Philippe Vermeille de son Vieux
deuxième en cette Commune et de Marie Jeanne
Estabert de Vieux son épouse le dit Vermeille
d'anci a Trilbardou le Vingt deuxieme avril de
deuxieme de la République d'autre part les
quels d'après la consultation de leurs pères et
Mores icy présents nous ont requis de procéder a
la celebration du mariage projete entre eux
et dont les publications ont été faites devant la
principale porte de la maison Communale tant a
Trilbardou que dans la Commune de Chesly les
dimanches Neuf et Dix Septembr prout Mois
Sans qu'il soit trouvé aucune opposition au dit
mariage faisant droit sur leur requisition avons
avisé dans l'acte des dites publications et du
chapitre de la Code Civil intitulé du mariage
avons demandé au futur Epoux et ala future épouse
s'ils veulent se prendre pour Marie et pour Jeanne
Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmé
mariagement nous déclarons au nom de la loi que Jean
Francois Macris et Marie Cheine Vermeille ont été unis
par le mariage de quoi avons dressé acte au présent

15
Jean Pierre touroux âgé de cinquante ans
Cultivateur de la Commune de Malijest d'anci de la
Antoine alloise âgé de Vingt ans cheson de la
Commune de Conde Ste Liberte d'anci de l'apouse
Jean Dupré âgé de cinquante deux ans de Vermeil
Beau pere de l'epoux d'anci de Vermeil
Jours de l'epoux âgé de Vingt deux ans qui ont
signé après qu'il leur a été fait lecture du present
acte Jean Francois Macris

Maire Vermeille Gery Macris
Jean Dupré J. P. touroux
Amable Antoine Alloise

Vermeil Rufice Vermeille
M. E. sion de Jans

L'an mil huit cent dix le Vingt
Septembr Par devant nous Nicolas
Paul Adame Maire et officier de l'état civil de la
Commune de Trilbardou arrondissement de
Meaux département de Seine et Marne Est
comparu présent Francoise Coeur de Baquir
domicilié en cette Commune lequel nous a
déclaré que hier Vingt huit du present Mois a

a Sept heures du soir Est né un enfant de
Sexe Masculin au quel il a donné le prénom
de Paul Emmanuel Né de Lui et de son
francoise femme La femme Legiteime
La dite declaration faite en presence de
M. Dore paul adam age de vingt six ans, Cult
ivateur de Jean pierre gaillet serrurier
age de quarante six ans tous deux de cette
Commune Les quels apres qu'il aura été fait
lecture du present acte ont signé avec nous
Adampaul y idoo.

Gaillet
Dore

Le six mil huit cent dix et vingt
Octobre par devant nous Nicolas paul
adame Maire et Officier de l'Etat Civil de
La Commune de Trilbardou arrondissement de
Meauss département de Seine et Marne sont
Comparus Louis Lagrange tisserand age de
cinquante trois ans Jean ambroise parant
maçon age de cinquante trois ans tous deux
domiciliés en cette Commune Les quels nous
ont déclaré que hier a dix heures du soir
est né un enfant de Sexe masculin
de Louis Lagrange et de Marie Jeanne
François sa femme Est né en la maison
de son pere age de six mois

162
Les quels de l'avis exprès qu'il leur a été fait
lecture du present acte ont signé avec nous

Louis Lagrange J a parant
Dore

Le six mil huit cent dix Le vingt et un
Octobre par devant nous Nicolas paul adame
Maire et Officier de l'Etat Civil de La Commune
de Trilbardou arrondissement de Meauss département
de Seine et Marne Est comparu Jean Baptiste
Jaquinot manoeuvrier domicilié a Trilbardou
le quel nous a déclaré que le jour hier dix heures
du matin est né un enfant de Sexe féminin
au quel il a donné le prénom de Adeline Guille
de lui et de Marie Francois sa femme La dite declaration
faite en presence de nous Antoine Bonenfant
age de cinquante cinq ans de Joseph Jaquinot
age de cinquante trois ans tous deux manoeuvriers
et domiciliés en cette Commune Les quels apres qu'il
leur a été fait lecture du present acte ont signé
avec nous
Jaquinot
Dore

L'an Mil huit cent dix le quatre
deuxieme Par devant Nous Nicolas paul
adame Maire et officier de l'etat civil de la
Commune de Livalbardou arrondissement de Meaux
departement de Seine et Marne Est compare
pierre philippe Vermelle Manouvrier domicilié en
cette Commune le quel Nous a declare que
ce jour luy trois heures du soir Est né un
enfant du sexe Masculin au quel il a donné
le prénom de pierre de lui et de julie
Euphrasie Chauvoisier la femme en legitime
Mariage La dite declaration faite en presence
de Jean Thomas Vermeille age de cinquante huit
ans ayant le enfant de Jean pierre Vermeille
age de trente ans oulé de l'enfant tous deux
domiciliés en cette Commune des quels apres
qu'il leur a été fait lecture du present acte l'ont
signé avec Nous
pierre philippe Vermelle
Jean pierre Vermelle

J. Thomas
Vermeille

L'an mil huit cent dix le vingt cinq de cembre
Nicolas paul adame Maire et officier de
l'etat civil de la Commune de Livalbardou
arrondissement de Meaux departement de
Seine et Marne Est compare Jean Joseph
Gouvard Manouvrier domicilié en cette Commune
le quel Nous a declare que hier vingt quatre
de present Mois a six heures du soir Et né
un enfant du sexe femelle au quel il a
donné le prénom de Josephine Virginie
Mie de lui et de Genevieve Elisabeth
Gouvard la femme en legitime Mariage
La dite declaration faite en presence de Claude
Gouvard age de soixante et un an ayant naturel
de l'enfant et de Jean pierre Gouvard age de
cinquante quatre ans ayant naturel de l'enfant
tous deux domiciliés en cette Commune les quels
apres qu'il leur a été fait lecture du present acte
l'ont signé avec Nous excepter Claude Gouvard
qui a declare ne savoir signer

Gouvard

Jean Gouvard fils

J. Thomas
Gouvard

Table alphabétique

- 15 février - Duchaut miss François
- 14 août - Naissances
- Bonnefant Antoinette Melanie
- 1 avril - Biarne Louis
- 29 juv - Chevre paul Simonard
- 7 juillet - Desbours Marie Robt
- 17 avril - Dheur Nicolas Desiré
- 25 novembre - Grouard Josephine Virginia
- 21 octobre - Jacquinet Adolphe Emilia
- 14 février - Maurice alexandre Edme
- 12 août - Maria Maria Adolphe
- 24 may - pluyette Charles Joseph
- 16 may - pinet Ferdinand
- 4 décembre - Vermelle Pierre

Mariages

- 22 may - Dubois Etienne Nicolas
- et
- Biarne Julien Batilde
- 3 juin - Lemoine François Zacharie
- et
- Boquet Louise Victoria

18^e de janvier
1873

- 6 juillet - Vignier Jean Joseph
- et
- Seguin Marie Louise Julie
- 17 juv - Maeres Jean François
- et
- Vermelle Marie Adine
- Deces
- 4 janvier - Bonhomme Antoine
- 20 août - Bonnefant Antoinette Melanie
- 27 août - Bonhomme Victoire Euphrasia
- 25 février - Charles Louis
- 22 may - Courtois Marie Elisabeth
- 29 avril - Digard Charlotte Epiphane
- 6 may - Gustard Sophie François
- 9 mars - Jacquinet Auguste Jeanette
- 2 octobre - LaGrange Etienne Desiré
- 4 janvier - Marote Marten
- 6 juin - Marton Marguerite
- 14 juillet - Seguin Eugene Constant
- 8 février - Vasta Marguerite Constance